

N° 11

Pour toutes vos infos,
ayez le réflexe **Jean Perrin Hebdo**
Jean Perrin Hebdo



Rédacteur en chef : **Xavier Michelis**

Semaine paire du **28 novembre au 02 décembre 2011**

Relecture : **Odile Dollé**

AGENDA

■ Stage en entreprise 3^e

Du 30/01/2012 au 04/02/2012 : 3^e 1,5 et 6

Du 06/02/2012 au 11/02/2012 : 3^e 2, 3 et 4

■ Planning des interventions du centre de planification auprès des classes de 3^{ème} :

3² : 29/11 10h-12h **3⁴** : 29/11 08h-10h

3⁵ : 13/12 10h-12h **3⁶** : 13/12 08h-10h

■ Collège au cinéma :

Vendredi 02/12 de 13h20 à 16h30 : 4³, 4⁴, 4⁷

Mardi 06/12 de 13h20 à 16h30 : 3², 3³, 3⁴, 3⁵

Réunion des parents délégués aux conseils de classe : lundi 28 novembre à 17h30

Réunion des parents de 3^{ème} et de la COP (présentation orientation post 3^{ème}) : **mardi 13 décembre à partir de 17h30.**

Réunion pour le voyage APPN : vendredi 2 décembre à partir de 16h30 salle polyvalente.

JEUDI 1^{er} décembre : projection de *La vie est belle* de 8h à 10h pour les 3² et 3⁶ salle du foyer.

INFOS INTENDANCE

A l'attention des retardataires : pensez à payer la demi pension rapidement. En cas de souci financier prendre contact avec Mme Guigui assistante sociale du collège au 04.75.96.06.79. **La réunion du fonds social qui étudiera les demandes se réunira le 2 décembre.**

Les élèves qui ont participé au voyage en Allemagne sont priés de régulariser le paiement à l'intendance.

CAMION DES SCIENCES

Du 12 au 17 décembre prochain le collège Jean Perrin aura la chance d'accueillir dans ses murs le Camion des sciences. Cette opération qui a pour objectif de valoriser les sciences est financée par la région Rhône

Alpes. Durant une semaine les élèves de 4^{ème} se succéderont sur les ateliers scientifiques proposés.

DANGERS D'INTERNET POUR LES 4^e

Interventions de la société Calysto auprès des élèves de 4^{ème} les 5,6 et 7 décembre et auprès des parents le **LUNDI 5 DECEMBRE à partir de 18H.**

LA FIN DES HARICOTS

Qui n'a jamais entendu une expression toute faite comme « c'est la fin des haricots ». Mais quelle est l'origine de ces expressions ? Régulièrement nous vous raconterons les origines d'une expression populaire.

Cette semaine : « c'est la fin des haricots ». Autrefois, le terme de haricots désignait l'ensemble des légumes à gousse comme les fèves, les pois cassés qui étaient bon marché. Ils constituaient l'essentiel de la nourriture des populations les plus pauvres. Aussi quand dans une famille pauvre il n'y avait même plus de haricot pour se nourrir alors on pouvait vraiment dire que c'était la fin de tout.

CONSEILS DE CLASSE

Jeudi 1^{er} décembre 16h45 : 4⁵ et 6²

18h : 3² et 3⁶

Vendredi 02 décembre 16h45 : 6¹ et 3⁴

18h : 3³ et 6⁷

CAHIER DE TEXTES EN LIGNE

Le cahier de texte en ligne est une belle réussite. De très nombreux parents et élèves le consultent. Pour ceux qui ne l'ont pas encore utilisé, nous vous rappelons que :

- chaque classe dispose d'un code d'accès qui a été donné aux élèves en début d'année par le professeur principal.

- le cahier de textes en ligne ne dispense absolument pas les élèves de noter les devoirs à faire dans leur agenda ou cahier de textes.

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Le tirage de la tombola organisée dans le cadre du séjour APPN aura lieu le vendredi 2 décembre après la réunion sur le séjour. Les résultats seront affichés devant le collège et seront publiés sur le site internet. Bonne chance à tous ceux qui ont acheté des tickets.

STAGES EN ENTREPRISE 3EME

Nous rappelons aux élèves de 3^{ème} étourdis que les stages en entreprise auront lieu fin janvier ou début février. Il est indispensable d'avoir commencé à rechercher un lieu de stage. Pour les retardataires, le secrétariat dispose d'une liste d'entreprises qui ont déjà accueilli des élèves en stage. Quoiqu'il en soit il ne faut plus perdre de temps. Nous rappelons également que les stages en école primaire, maternelle, chez les gendarmes ou les pompiers sont interdits.

DISPENSE EPS

Nous vous rappelons que seul le professeur d'EPS peut dispenser un élève d'assister au cours. Les dispenses du médecin dispensent de la pratique sportive, pas du cours. En cas de souci d'ordre médical, l'élève apporte sa dispense de pratique sportive à l'enseignant qui donne ou ne donne pas son autorisation de ne pas assister au cours. Cette réponse est notée sur la dispense et la vie scolaire est informée de la décision.

Toute absence répétée à un cours d'EPS est considérée comme un manquement à l'obligation d'assiduité scolaire.

CITATION DE LA SEMAINE

« Aujourd'hui les portes de toutes les salles de projection sont faites d'acier. Le cinéma exclut-il la lumière ou inclut-il l'obscurité ? » Jim Morrison (citation proposée par Mme Dollé)